

L'HERBE DANS LES SYSTÈMES CAPRINS : ÉVOLUTION DES PERCEPTIONS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE CAPRINE DE L'OUEST ENTRE 2016 ET 2023

Mise en situation

Depuis une dizaine d'années, la filière caprine a mis l'accent sur l'herbe comme un levier majeur pour améliorer l'autonomie alimentaire et la durabilité des systèmes caprins de l'Ouest. La perception de l'intérêt de l'herbe dans l'alimentation des chèvres chez les acteurs a-t-elle évolué suite à cette politique et aux nombreuses actions engagées ?

Résumé

Pour mieux comprendre les freins et les motivations à une utilisation accrue de l'herbe dans les systèmes caprins de l'Ouest, une enquête semi-quantitative auprès de 44 acteurs de la filière avait été menée en 2016. Cette enquête avait révélé un intérêt partagé pour l'herbe comme levier majeur d'autonomie alimentaire, avec une préférence pour les fourrages récoltés. Les principaux freins identifiés étaient l'accès au foncier, la compétition avec les céréales et le travail nécessaire. Le pâturage était perçu par la majorité comme une pratique risquée en raison du parasitisme et de sa technicité.

Cette enquête a été renouvelée en 2023 pour déterminer l'évolution des perceptions des acteurs concernant l'herbe. 58 acteurs ont été interrogés par des étudiants de l'Institut Agro Rennes-Angers en octobre 2023. Les nouvelles enquêtes montrent une évolution des perceptions. L'herbe reste centrale pour l'autonomie alimentaire, avec un fort soutien pour les fourrages récoltés, notamment la luzerne, reconnue pour ses qualités agronomiques et alimentaires. Les discours techniques sur le pâturage sont désormais moins frileux. Bien que le parasitisme reste un défi, des solutions techniques sont mieux connues et appliquées. Cependant, les acteurs soulignent encore des freins, tels que la taille des troupeaux et l'insuffisance du parcellaire.

Cette étude montre que les efforts de la filière pour promouvoir l'herbe ont levé plusieurs freins techniques, permettant un usage accru de l'herbe dans les systèmes caprins. Cependant, la filière doit encore relever des défis comme les impacts du changement climatique sur les systèmes fourragers, nécessitant des adaptations déjà amorcées.

Summary

What changes in stakeholders' perceptions of the interests of grass in Western goat systems (2016-2023)?

To better understand the obstacles and motivations for increased use of grass in Western goat systems, a semi-quantitative survey of forty-four dairy goat sector stakeholders was conducted in 2016. This survey revealed a shared interest in grass as a major lever for feed autonomy, with a preference for harvested forages. The main barriers identified were land access, competition with cereals, and labor requirements. Grazing was perceived by the majority as a risky practice due to parasitism and its technical complexity.

The same survey was repeated in 2023 to determine if stakeholder perceptions of grass had evolved. Fifty-eight stakeholders were surveyed by students from the Institut Agro Rennes-Angers in October 2023. These new surveys show a shift in perceptions. Grass remains central to feed autonomy, with strong support for harvested forages, particularly alfalfa, recognized for its agronomic and nutritional qualities. Technical discourse on grazing is now less cautious. Although parasitism remains a challenge, technical solutions are better known and applied. However, stakeholders still highlight obstacles such as herd size and insufficient parcelling.

This study reveals that the dairy goat sector's efforts to promote grass have overcome several technical obstacles, enabling increased use of grass in goat systems. Nevertheless, the sector still faces challenges, such as the impacts of climate change on forage systems, requiring adaptations that have already begun.

Auteurs

A-L. JACQUOT¹, Y. Le Cozler¹ V. LANDAIS², C. OUDART², R. PLANTEAU DU MAROUSSEM², P-G. MARNET³

¹Institut Agro, INRAE, PEGASE, 35590, Saint Gilles, France ²Institut Agro Rennes-Angers, 35042 Rennes ³Department of Animal and Food Sciences, Institut Agro Rennes-Angers, F-35042 Rennes, France

Auteur correspondant:

JACQUOT Anne-Lise
anne-lise.jacquot@institut-agro.fr

Mots clés

Chèvres, prairies, système fourrager, perceptions des acteurs, enquête

Key words

Goats, grassland, forage system, stakeholders' perceptions, survey

Références de l'article

Jacquot A-L., Le Cozler Y., Landais V., Oudart C., Planteau du Maroussem R., Marnet P-G. (2024). L'herbe dans les systèmes caprins : évolution des perceptions des acteurs de la filière caprine de l'Ouest entre 2016 et 2023, *Fourrages* 260, 45-50.

Article accepté pour publication le 13 décembre 2024.

Introduction

Depuis le début des années 2000, la production nationale de lait de chèvre croît continuellement et, avec près de 709 millions de litres de lait produits (Idele 2024), la France est le leader européen de cette production. L'ancienne région Poitou-Charentes (maintenant Nouvelle-Aquitaine) et la partie sud des Pays-de-la-Loire correspondent au territoire traditionnel de production de type livreur. A l'échelle nationale, elles concentrent la majorité de la collecte et les principaux outils de transformation nationaux, avec respectivement 43% et 21% des livraisons de lait (Agreste 2023). Malgré une diminution du nombre d'exploitations caprines (d'environ 35% entre les recensements agricoles de 2010 et 2020 pour la Nouvelle-Aquitaine, par exemple), la production laitière est restée soutenue, en raison notamment de l'augmentation de la taille des troupeaux et des performances laitières des chèvres (Agreste 2023, Idele 2024). Mais de 2021 à 2023, les livraisons de lait ont reculé légèrement en Nouvelle-Aquitaine, de 223 à 218 millions de litres et se stabilisent en Pays-de-la-Loire (109 millions de litres en 2023 ; (Idele 2021, Idele 2024). Les raisons en sont multiples mais elles semblent principalement liées d'une part à un renouvellement difficile des éleveurs, une compétition croissante avec d'autres productions agricoles plus rémunératrices, notamment céréalière, et d'autre part à un « tassement » de la demande, s'expliquant en partie par une inflation croissante des prix de vente au niveau hexagonal comme européen, ajoutant aux difficultés croissantes à l'exportation (Idele 2024).

La grave crise économique subie par la filière de 2009 à 2012, en raison d'une surproduction laitière, a entraîné une forte diminution des revenus des exploitants et une perte estimée à près de 15% du nombre d'exploitations (ANICAP et INTERBEV. 2018). Les différents acteurs de la filière ont alors pris conscience de la vulnérabilité des élevages en cas d'une augmentation des coûts de production, en raison notamment de la faible autonomie alimentaire de ces élevages (55% d'autonomie fourragère ; Bossis *et al.*, 2014), surtout si on les compare aux systèmes bovins laitiers (88% d'autonomie ; Brunschwig *et al.*, 2012). Pour relever et assurer la pérennité du secteur caprin, une plus grande autonomie alimentaire est donc recommandée depuis cette période, permettant au final d'améliorer le revenu des éleveurs, la durabilité des systèmes et leur acceptabilité au regard des attentes croissantes des citoyens et des consommateurs (ANICAP et INTERBEV 2018, Caillat *et al.* 2022). Dans ce cadre-là, une plus grande utilisation de l'herbe dans les systèmes fourragers, notamment pâturée, est perçue comme un moyen possible pour améliorer l'autonomie des exploitations, tout en répondant aux préoccupations sociétales concernant le bien-être animal et l'accès à l'extérieur des animaux. Des réseaux d'acteurs engagés (RexCap – Réseau d'Excellence Caprine) et des actions de recherche autour des thématiques sur l'autonomie alimentaire et les moyens d'augmenter l'utilisation de l'herbe (REDCap – Réseau d'Expérimentation et de Développement Caprin ; projet PSDR4 Fleche de 2015-2020) ont permis de proposer des itinéraires et moyens d'actions pour améliorer l'autonomie des élevages caprins

via l'utilisation d'une part d'herbe croissante dans les rations (Caillat *et al.* 2016). En 2021, la filière caprine Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien du Conseil régional, a renouvelé ses ambitions autour de l'herbe, dans le cadre de la signature de sa feuille de route autour de la transition agroécologique.

En 2016, une enquête avait été menée afin de recueillir la perception des éleveurs et des acteurs de la filière concernant la place de l'herbe, incluant l'herbe pâturée, dans les systèmes caprins (Inda *et al.* 2019, Jacquot *et al.* 2019). Cette étude avait permis d'identifier les principaux freins et motivations à valoriser davantage l'herbe dans les systèmes caprins afin de mieux les prendre en compte, notamment dans une démarche de conseil mais aussi dans de futurs programmes de recherche. Ainsi, les principaux freins identifiés à l'accroissement de la part d'herbe dans les rations étaient un prix du lait ne valorisant pas les systèmes utilisant plus d'herbe, une compétition importante entre les surfaces dédiées à l'herbe et aux grandes cultures et un accès au foncier réduit et coûteux. Concernant l'herbe pâturée, les principaux freins étaient le parasitisme, perçu comme un véritable verrou, et une certaine frilosité de l'encadrement technique envers le pâturage, jugé plus technique, dangereux au plan sanitaire et trop variable en qualité. Ce sentiment était aggravé par un manque de références techniques, allant jusqu'à remettre en question l'adaptation de la chèvre au pâturage pour certains acteurs (Jacquot *et al.* 2019). Depuis, la filière caprine, comme les autres filières, a dû, doit et devra relever de nombreux nouveaux défis autour du changement climatique, la volatilité des prix de l'énergie et des matières premières, et les attentes sociétales de plus en plus fortes. Compte-tenu des évolutions en termes de connaissances sur la valorisation de l'herbe grâce aux travaux précédemment cités et des ambitions renouvelées autour de l'autonomie alimentaire et la place de l'herbe par les acteurs politiques et de la filière, il semble opportun de se demander si la perception de la place de l'herbe au sein de la filière a évolué depuis cette précédente étude de 2016.

Présentation du dispositif d'enquêtes

En 2016, comme en 2023, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'acteurs de la filière caprine par des étudiants ingénieurs en spécialisation « Sciences et ingénierie des Productions animales » et du master « Sciences Animales pour l'élevage de Demain » de l'Institut Agro Rennes-Angers (ex Agrocampus-Ouest). Au cours de 3 semaines de travail, les étudiants avaient pour mission de : i) contextualiser l'étude et de concevoir les guides d'entretiens selon les catégories d'acteurs, ii) réaliser les entretiens, formaliser les comptes rendus et les grilles de dépouillement, iii) effectuer et présenter les analyses thématiques. Dans les 2 cas, les enquêtes ont été réalisées au mois d'octobre.

Sélection et recrutement des acteurs enquêtés

Les acteurs à rencontrer ont été identifiés et recrutés en amont du travail des étudiants, par les enseignants encadrants. L'objectif était de recueillir la plus grande diversité de points-de-vue et de couvrir l'ensemble des maillons de la filière caprine du bassin traditionnel de production (Poitou-Charentes et Sud Pays-de-la-Loire). Dans la mesure du possible, les mêmes acteurs ou structures ont été rencontrés en 2016 et 2023 (Tableau 1).

En ce qui concerne les éleveurs enquêtés, le choix était de couvrir une grande diversité de systèmes et ne visait pas à être représentatifs (en nombre) des élevages présents.

Objectifs des enquêtes

Même si les guides ont été adaptés en fonction de la catégorie d'acteurs, tous sont construits selon une même structure : 1- la présentation de l'enquête, ses missions et sa structure et son rôle au sein de la filière ; 2- l'état des lieux de la filière caprine et de ses principaux enjeux selon lui. Cette construction permet ainsi de recueillir la perception de l'enquêté et d'identifier les enjeux les plus prégnants selon les acteurs et donc, la place de l'herbe dans ces enjeux.

Entre 2016 et 2023, les objectifs principaux ont été déclinés de façon légèrement différente, mais avec une même finalité. En effet, ces travaux s'inscrivaient dans un cadre pédagogique et les étudiants avaient à chaque fois mission de concevoir leur trame d'entretiens, selon des problématiques et hypothèses identifiées en amont, qu'ils avaient alors choisi de mettre plus ou moins en avant. Ainsi, l'étude de 2016 avait pour objectif affiché de caractériser finement le regard des acteurs sur l'herbe et le pâturage au sein des systèmes caprins alors qu'en 2023, elle visait à faire un état des lieux plus large des différents enjeux de la filière caprine au sein du territoire, de sa capacité à y répondre et de la place de l'herbe dans ces enjeux. Les enseignants en charge de ce travail (les mêmes en 2016 et 2023), ont au final veillé à ce que les questions/réponses autour de l'herbe puissent être facilement comparées entre elles.

Résultats

Description des enquêtés

En tout, 58 acteurs ont été rencontrés en 2023, contre 44 en 2016. Dix acteurs et 11 structures ont été enquêtés en 2016 et 2023. En 2023, plus de conseillers ont été enquêtés, ainsi que de personnes travaillant au sein de firmes services ou de coopératives d'approvisionnement et financeurs. Parmi les acteurs de l'aval rencontrés en 2023, seules trois laiteries ont répondu (6 en 2016), mais deux opérateurs d'abattoirs ont répondu positivement (aucun en 2016). Au final, l'échantillon enquêté a permis de couvrir l'ensemble des maillons constituant la filière caprine de Poitou-Charentes, Sud Pays-de-la-Loire, à l'exception des ramasseurs et engraisseurs de chevreaux particulièrement peu nombreux aujourd'hui sur ces territoires (tableau 1).

Parmi les 15 éleveurs enquêtés, seuls deux d'entre eux l'ont été à la fois en 2016 et 2023.

Comme en 2016, une grande diversité d'éleveurs et de système de production a été rencontrée (tableau 2): de l'exploitation laitière spécialisée vendant l'intégralité de son lait produit avec un troupeau de plus de 1000 chèvres, à la petite exploitation de 50 chèvres transformant toute sa production. Cinq élevages sur 15 ont développé un atelier de transformation à la ferme, pour tout ou une partie de la production, et une exploitation a développé un atelier de transformation et valorisation de viande, adossé à un atelier de viande bovine. Trois éleveurs sur 15 ont un autre atelier animal en plus du troupeau caprin. Cet échantillon, non représentatif, illustre aussi la coexistence de systèmes différents et variés au sein de ce territoire. Mais les valeurs médianes relevées au sein de l'échantillon indiquent que celui-ci est proche du cas-type « caprins livreurs spécialisés » du réseau Inosys Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire Bretagne (Bossis N. et Lictévout V., 2024), avec une prédominance des systèmes spécialisés lait de grande taille et productifs.

Une filière laitière qui se porte bien... ou presque

L'enjeu principal selon les acteurs est de permettre aux systèmes de production de produire en quantité et en qualité suffisante, tout en parvenant à couvrir les coûts de production « toujours en croissance » (11/58). Produire et maintenir actifs les bassins de collecte et les outils de transformation sur le territoire

TABLEAU 1 : Effectifs des acteurs rencontrés selon leur catégorie lors des enquêtes de 2016 à 2023

TABLE 1: Numbers of actors met according to their category during the 2016 and 2023 surveys

Catégorie d'acteurs		Eleveurs	Formation	Conseil, animation	Instituts techniques et recherche	Firmes services, coopératives, alimentation	Génétique, reproduction	Laite-ries et abattoir	Banques, finan- ceurs	Syndicats, interprofes- sions	Adminis- tration, politiques locales	Total
Effectifs	2016	17	5	3	4	1	2	6	-	5	1	44
	2023	15	4	11	6	6	4	5	2	3	2	58

TABLEAU 2 : Description des exploitations enquêtées en 2023 (N=15)

TABLE 2: Description of farms surveyed in 2023 (N=15)

	Nombre d'Unité de Travail Humain	Système de production (Agriculture Biologique - AB ou conventionnel)	Surface Agricole Utile (SAU), hectare	Nombre de chèvres	Production laitière moyenne, en kg par chèvre et par an
Moyenne	3,1	5 AB, 10 conventionnels	110,6	416,7	841,7
Médiane	3		95	320	933
Min	1		20	50	350
Max	10		320	1000	1300

est cohérent avec les discours des acteurs qui soulignent une filière laitière en « apparente bonne santé ». Les industries laitières indiquent le maintien de leurs parts de marché au sein des grandes et moyennes surfaces (GMS), malgré une inflation croissante qui renchérit un produit déjà considéré comme cher par comparaison aux autres produits laitiers. Les financeurs (banquiers) remarquent, quant à eux, qu'il y a peu de demande de prêt de trésorerie dans l'élevage caprin, signe de la « solidité de cette filière ». Aucun acteur n'a mentionné la stagnation ou la diminution du volume de lait collecté, pas plus que la diminution de la production de fromages industriels et leur consommation depuis 2022, évolutions relevées par les organismes d'observations des statistiques (Agreste 2023, Idele 2024).

En 2016, le besoin toujours croissant en lait, produit en système conventionnel ou sous cahiers des charges en agriculture biologique, était ressorti comme important et favorisant l'existence d'une diversité de système de production, y compris les systèmes valorisant plus d'herbe et/ou pâturant (Jacquot *et al.*, 2019). Cette dynamique semble donc s'être maintenue depuis 2016, à l'exception de la « filière livreuse » en agriculture biologique (AB) (Agreste 2023). Depuis 2021, la crise qui affecte la filière caprine bio a eu pour résultat une diminution de la quantité de lait collectée et du nombre de livreurs. L'écart de prix entre le lait AB et le lait conventionnel est passé de 219€/1000 litres en 2021 à 154 €/1000 litres en 2023 (Idele 2024), avec des coûts de production plus élevés. Selon un conseiller laitier spécialisé en agriculture biologique, la rémunération d'un éleveur livreur en AB était estimée, au moment de l'enquête, à 1,1 SMIC/UTH contre 1,8 pour un éleveur conventionnel. Toutefois, le nombre d'éleveurs caprins en AB augmentait encore à la date de l'enquête, mais la taille des cheptels bio n'évolue pas (Agreste 2023), ce qui semble signifier une bonne dynamique d'installation des éleveurs en AB, mais avec de petits cheptels et probablement plus d'ateliers de transformation à la ferme. Ces systèmes bio étant plus axés sur la valorisation de fourrages produits sur l'exploitation et sur le pâturage, ils ont aussi contribué à une meilleure vulgarisation de l'usage de l'herbe auprès des autres éleveurs dits traditionnels. Mais la crise du bio ne permet pas au final de soutenir les efforts de ces éleveurs, notamment vis-à-vis de pratiques de pâturage et ainsi de maintenir à terme une production biologique importante (et livrant du lait) sur le territoire, enjeu mentionné par plusieurs

acteurs.

La bonne dynamique laitière en système conventionnel qui repose sur des prix du lait soutenu (prix moyen annuel 900€/1000 litres en 2023, soit + 9% par rapport à 2022 ; Idele, 2024), n'a de plus pas favorisé l'adoption de systèmes de production économes, basés sur plus d'herbe et moins de concentrés, en raison notamment de la très bonne valorisation des concentrés distribués aux animaux.

L'autonomie alimentaire est-elle toujours mise en avant ?

Même avec un contexte très favorable à la production laitière conventionnelle et un fort pourcentage d'usage de concentrés céréaliés dans les rations, améliorer l'autonomie alimentaire des élevages ressort toujours comme un enjeu primordial (cité explicitement par 10 acteurs). Une meilleure valorisation de l'herbe, via notamment l'amélioration de la qualité des fourrages, est vue comme un levier important, permettant d'allier à la fois durabilité économique et environnementale. Parmi les éleveurs non pâturant enquêtés, les conseillers ou les représentants de laiteries, les systèmes fourragers basés sur l'affouragement en vert et les foin secs, en bottes ou en grange, sont largement mis en avant pour leur sécurité et leur facilité de gestion. Les coûts d'investissement pour les séchoirs en grange représentent néanmoins toujours un frein important. En tout, 6 éleveurs (dont 5 en agriculture biologique) enquêtés pratiquent le pâturage, un chiffre élevé et à nuancer, compte tenu d'une surreprésentation des systèmes en agriculture biologique dans cet échantillon. Le discours appuyé autour de l'autonomie fourragère des acteurs de la filière s'est donc concrétisé par une progression des surfaces de prairies et/ou dédiées aux plantes fourragères (incluant le maïs fourrage) dans les assolements des élevages caprins. En Nouvelle Aquitaine, les surfaces fourragères sont ainsi passées de 5% à 15% entre 2010 et 2020, au détriment des surfaces céréalières (de 36 à 32%) (Agreste 2023).

Parmi les plantes fourragères, la culture de luzerne (mais aussi les autres légumineuses fourragères) est très largement plébiscitée par les acteurs, éleveurs, comme conseillers, représentants des laiteries et instituts techniques. Elle est perçue favorablement car elle allie des intérêts agronomiques comme l'allongement des rotations, et des intérêts alimentaires pour les fourrages, en

améliorant l'autonomie protéique. Quatorze éleveurs enquêtés utilisent la luzerne, à la fois dans leurs rotations et dans leur système alimentaire, et ce, sous diverses formes (enrubannage, affouragement en vert, bouchons ...) mais avec une prédominance sous forme de foin (7/14).

L'étude de 2016 avait déjà mis en avant l'intérêt croissant de la part des éleveurs et des laiteries pour la luzerne sous toutes ses formes, et ce, malgré les contraintes liées au travail important requis par cette culture très météo-dépendante, requérant des surfaces importantes et un manque de maîtrise de la variabilité de la qualité nutritionnelle du fourrage récolté. La forte présence de la luzerne dans les systèmes enquêtés en 2023, ainsi que le discours des acteurs le promouvant largement, sont donc à souligner une nouvelle fois. Ces nouvelles pratiques laissent ainsi supposer que les avantages de la luzerne ont supplanté les freins avancés en 2016, voire que les éleveurs ou opérateurs ont développé une plus grande technicité dans la réalisation de cette culture.

Et le pâturage dans tout cela ?

En 2016, les perceptions partagées autour de l'herbe pâturée étaient avant tout liées à l'image positive pour la filière, en adéquation avec l'image souhaitée et les attentes des consommateurs, mais elles avaient aussi mis en évidence des freins, voire des verrous importants. Ceux-ci concernaient le parasitisme, la technicité requise pour la conduite du pâturage et le manque de références. Ces verrous se traduisaient au final par une certaine frilosité de l'encadrement technique (conseillers et laiteries) envers les systèmes pâturants.

En 2023, 6 éleveurs enquêtés sur 15 pratiquent le pâturage, ce qui souligne que cette pratique perdure et a toujours de l'intérêt : « L'herbe c'est magique car ça repousse plusieurs fois par an », selon l'un des éleveurs rencontrés. Parmi les adeptes du pâturage, une grande technicité est mise en avant, notamment pour gérer efficacement le parasitisme, avec des périodes de pâturage choisies, une adaptation du chargement, des modes de gestion du pâturage (fil avant et arrière) excluant les retours trop rapides sur les parcelles déjà pâturées, une utilisation de l'agroforesterie... Comme l'atteste un autre éleveur, « Le pâturage c'est bien mais faut pas faire le fou ». Pour la moitié de ceux ne le pratiquant pas, l'impossibilité de mettre en œuvre les solutions techniques permettant de gérer efficacement le parasitisme est mise en avant (accès à des surfaces suffisantes notamment) ainsi que les effectifs très élevés de leurs élevages.

Parmi les conseillers ou représentants des laiteries, le discours de 2023 autour du pâturage apparaît moins frileux qu'en 2016. Les conseillers « techniques » mentionnent bien les avantages en lien notamment avec l'autonomie alimentaire, mais ils n'oublient pas le parasitisme et rappellent que les principaux freins à la mise en place du pâturage sont le parcellaire insuffisant, la compétition avec la production de céréales ou encore, la taille des troupeaux. Les responsables des laiteries ont un discours proche, tout en rappelant que le choix du pâturage est une modalité possible parmi

un ensemble de pratiques favorisant l'autonomie alimentaire, laissée au seul choix des éleveurs. Seuls les conseillers qualifiés non spécialisés ont questionné la capacité des chèvres à pouvoir pâturer eu égard à ses traits de comportement d'animal cueilleur et plus attiré par les végétaux ligneux.

La perception du pâturage au sein des systèmes caprins semble donc avoir évolué entre 2016 et 2023, et le parasitisme, véritable verrou technique au pâturage en 2016, semble ne plus être qu'un frein, avec des techniques ou modes de conduite pour le contourner aujourd'hui mieux connus et maîtrisés.

Perceptions des effets du changement climatique sur les systèmes fourragers

Pour l'avenir, tous les acteurs de la filière (éleveurs, encadrement technique et financier, recherche et développement) se questionnent et craignent les effets du changement climatique sur les systèmes caprins, et plus particulièrement sur leurs systèmes fourragers.

Une des premières craintes concerne toujours et encore le parasitisme, avec le risque d'apparition de nouveaux parasites et/ou de vecteurs de maladies, ainsi qu'une modification des cycles des parasites. Sur ce dernier point, certains pensent que l'augmentation des récurrences de sécheresses (estivales) pourrait « casser les cycles » et être propice au pâturage lors de la repousse, alors que pour d'autres, un climat plus doux et humide aux intersaisons, sans gel hivernal pourrait être un facteur favorable au parasitisme et donc défavorable au pâturage.

Pour les acteurs rencontrés, les systèmes caprins ont commencé à s'adapter. Leurs transformations devront prendre en compte les effets de la diminution et/ou la modification des périodes de précipitations, la pousse de l'herbe modifiée, la variabilité importante de quantité et de qualité des fourrages... Parmi les éleveurs, les principaux leviers mis en œuvre ou envisagés sont la diversification et/ou le changement de cultures fourragères, avec des plantes plus adaptées et résilientes (sorgho, betteraves, prairies multi spécifiques...), l'agroforesterie de haies, les méthodes de séchage (en grange ou bottes) afin de pouvoir « faire des stocks de bonne qualité ». Ils sont par ailleurs encouragés à le faire par leurs conseillers et financiers. Cependant, ces solutions semblent plus facilement accessibles aux ateliers de grande taille, celle-ci leur permettant d'amortir plus facilement les coûts d'investissement et de stocker/distribuer plusieurs fourrages tout au long de l'année. Pour les ateliers de plus petite taille, des solutions collectives (séchage, stockage, distribution) sont sans doute à imaginer, à l'image de séchoirs collectifs en CUMA ou encore de l'implantation sur le territoire de déshydratateurs spécialisés.

Au final, les craintes concernant les impacts du changement climatique de la part des acteurs, qu'ils soient éleveurs ou encadrants, sont plus marquées que lors de l'enquête de 2016, sujet qui était alors seulement évoqué.

Conclusion et perspectives

La réalisation de deux enquêtes auprès des acteurs de la filière caprine en 2016 puis en 2023 a permis de mettre en évidence l'évolution des perceptions concernant l'herbe au sein des systèmes caprins. L'herbe, incluant les légumineuses fourragères, est toujours considérée comme l'un des leviers les plus efficaces pour produire, tout en maîtrisant les coûts de production et en limitant les impacts environnementaux. En sept ans, la filière, soutenue par une conjoncture économique et un appui politique de l'interprofession favorables, a su se structurer autour de cette thématique pour créer des références et disséminer les résultats obtenus. Ceci se traduit par une augmentation des surfaces fourragères dans l'assolement des systèmes caprins ou encore, un plus grand recours à certains fourrages tels que la luzerne et à des modes de récolte/conservation comme le séchage en grange. De même, le pâturage, perçu en 2016 comme une pratique à risque, n'est plus considéré de la même façon en 2023. Des techniques et modes de gestion, mieux référencés, ont en effet permis de lever les verrous techniques identifiés en 2016 (parasitisme, variabilité de la production...). Cependant, la plus grande valorisation de l'herbe au sein des systèmes caprins semble toujours limitée par d'autres freins que techniques, et notamment un accès au foncier difficile en raison d'une forte concurrence sur l'usage des terres et une taille de troupeaux toujours croissante. Pour que les systèmes caprins soient durables et résilients, les acteurs de la filière devront donc poursuivre leurs efforts face à des défis de plus en plus prégnants tels que les impacts du changement climatique sur les systèmes fourragers.

L'étude menée en 2023 a montré que la filière caprine bénéficie d'une bonne dynamique d'évolution, permettant de maintenir le tissu productif sur le territoire. Mais de nouveaux défis apparaissent afin de préserver une bonne image auprès des consommateurs et répondre à leurs attentes. Ceux-ci concernent notamment la valorisation de tous les produits issus de l'élevage, dont la viande des chevreaux et des animaux de réforme, ainsi que les conditions de transport des jeunes animaux. Si cette étude démontre que la filière a su se fédérer et se structurer autour de thématiques comme l'herbe ou l'autonomie alimentaire, elle devra être capable de le faire autour de ces thématiques émergentes, en améliorant ses connaissances et en faisant progresser ses pratiques. Ces dernières devront également être socialement acceptables et cohérentes avec les contraintes et les attentes des éleveurs et des éleveuses envers leurs conditions de travail et de vie. La filière devra envisager de nouvelles voies d'action pour qu'elle soit rassurante pour les futurs éleveurs et investisseurs, plus acceptable d'un point de vue environnemental, plus vivable et davantage acceptée, c'est-à-dire au final, durable et attractive.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'Institut Agro Rennes Angers et la Chaire Futur d'élevages ayant permis de financer l'étude de 2023, tous les étudiants ayant participé à cette enquête ainsi que tous les acteurs rencontrés nous ayant accordé leur temps.

Références bibliographiques

- Agreste (2023). Filière caprins. Etudes Nouvelles Aquitaine. Limoges, DRAAF Nouvelle-Aquitaine. 45: 11.
- ANICAP. and INTERBEV. (2018). Plan de la filière caprine française. Etats généraux alimentation. Paris: 48.
- Bossis, N., J. Legarto and C. Guinamard (2014). Etat des lieux de l'autonomie alimentaire des élevages caprins français. Rencontres Recherche Ruminants, Paris.
- Bossis N. and Lictévout V. (2024). Résultats techniques et économiques caprins 2022 - Elevages caprins laitiers en Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne. des chiffres pour se repérer - collection résultats. I. R. d'Elevage, Idele: 4.
- Brunschwig, P., J. Devun, C. Guinot, N. Ballot, J. Bèche and C. Le Doaré (2012). L'autonomie alimentaire des troupeaux bovins en France: état des lieux et perspectives. Institut de l'Elevage, CNIEL, CIV. Paris.
- Caillat, H., P. Barre, R. Delagarde, C. Disenhaus, A. Ferlay, G. Freund, P. Gaborit, S. Giger-Reverdin, A.-L. Jacquot, F. Jenot, J. Jost, L. Lecaro, E. Pelletier, E. Wimmer and G. Verdier (2016). L'herbe : un atout pour améliorer l'autonomie des systèmes d'élevages caprins du Grand Ouest et produire des fromages sous signes de qualité, Institut National de la Recherche Agronomique: 4 p.
- Caillat, H., R. Delagarde, A. Ferlay, P. Barre, C. Disenhaus, P. Gaborit, S. Giger-Reverdin, A.-L. Jacquot, F. Jenot, B. Leroux, E. Wimmer-Bonneau, G. Verdier and J. Jost (2022). "The herb: an advantage for dairy goat farms in France PSDR4 Flèche - L'herbe : un atout pour les élevages caprins du Grand Ouest." *Innovations Agronomiques* 86: 231-245.
- Idele (2021). Economie de l'élevage - Dossier annuel - Caprins. Les dossiers économie de l'élevage. I. CNE. Paris. 518: 33.
- Idele (2024). Economie de l'élevage - Dossier annuel - Caprins. Les dossiers économie de l'élevage. I. CNE. Paris. 548: 34.
- Inda, D., A.-L. Jacquot, P.-G. Marnet, C. Disenhaus, J. Guinard-Flament, B. Coquard and B. Leroux (2019). Autonomy and forage grasses in goat farming of western France. First results of a sociological survey. Joint meeting FAO- CIHEAM. Networks on sheep and goats and mediterranean pastures, Meknes, Morocco.
- Jacquot, A.-L., P.-G. Marnet, J. Guinard-Flament, D. Inda and C. Disenhaus (2019). Perception du pâturage par les acteurs de la filière caprine dans le Grand Ouest - Témoignages. Journées de printemps de l'AFPF, Paris, France.